

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19067 - 74ÈME ANNÉE

Retour sur un événement

Forum politique des îles de l'océan Indien : les résolutions



Le premier Forum politique des îles de l'océan Indien a été marqué par l'adoption de plusieurs résolutions dont voici le résumé.

Résumé des Résolutions du 1er Forum Politique de l'Océan Indien 2 au 3 août 2018 à Antananarivo

L'assemblée délibérante du 1er Forum politique de l'Océan Indien a proposé et validé deux motions qui appellent solennellement à la réintégration des Îles Éparses au peuple malgache et au retour du peuple Chagossien dans son pays.

Les ateliers du Forum ont mis d'emblée en évidence le besoin et la nécessité de mieux se connaître car, même si les peuples de l'espace indiaocéanique sont indéfectiblement frères, les paradigmes sociétaux, les destins postcoloniaux et les paysages mentaux sont sensiblement différents en raison de la pluralité des cultures et identités en présence. Il appartiendra dorénavant de proposer et de construire des dispositifs permettant la multilatéralité des échanges.

Durant ce 1er Forum, le changement climatique a constitué le sujet transversal, et il est apparu opportun de puiser des solutions à partir de la pertinente étude PRISCA réalisée pour le compte du NEPAD. Cette étude concerne l'adaptation au changement climatique qui érode les côtes des villes côtières de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, impactant ainsi durement la pêche, l'agriculture et les sites emblématiques tels que les mangroves. L'étude PRISCA recense toutes les actions transposables dans l'ensemble de nos régions, et indique les plans d'actions et les recommandations faites à l'Union Africaine, dont l'application permet de préparer efficacement les populations aux effets de ce phénomène inéluctable.

Le Forum politique de l'Océan Indien reposant sur des valeurs d'entraide, de solidarité et de fraternité, l'assemblée délibérante propose à l'ONU de joindre sa voix à notre proposition de remettre le prix Nobel de la Paix aux sauveteurs internationaux (1) qui ont sauvés la vie à 12 adolescents thaïlandais et leur entraîneur de 25 ans le mois dernier, mais aussi faire des 13 sauvés des Ambassadeurs de la Jeunesse pour la Paix. Cet évènement hors du commun et son heureux dénouement fournissent au monde entier des sujets de débats, de recherches et d'innovations, notamment sur le sens des responsabilités et la formation de haut niveau face aux risques majeurs.

Antananarivo, le 3 août 2018

(1) Des plongeurs venus d'Australie, de Grande-Bretagne, du Japon, de Chine, ainsi qu'une trentaine de soldats américains.

Edito

Lutte pour la liberté de la presse : La Réunion toujours concernée

Une mobilisation s'est mise en place pour soutenir Faïza Soulé Youssouf. Elle est une journaliste comorienne mise en cause publiquement par le ministre de l'Intérieur de son pays en raison d'un article paru dans «Le Monde» et pour ses reportages, comme le précise le SNJ-Réunion. Elle a notamment rendu compte de violences dans un bureau de vote lors du dernier référendum constitutionnel.

Ceci rappelle que les pays de notre région ont des points communs dans leur histoire. En effet, la violence lors des élections était une constante à La Réunion. Les mandataires communistes étaient expulsés des bureaux de vote par la force, et les résultats montraient l'ampleur de la fraude. Ainsi lors des municipales de 1965, il n'était pas rare que les listes soutenues par le pouvoir étaient créditées dès le premier tour de plus de 90 % des suffrages. Le sentiment d'impunité des fraudeurs était tel qu'ils pouvaient se permettre d'écrire que la liste soutenue par le PCR avait obtenu moins de «voix» que le nombre de ses membres.

A cette époque, «Témoignages» était le seul journal à dénoncer la fraude électorale. Les autres médias reprenaient à leur compte les résultats donnés par le pouvoir, et annonçaient des «raz-de-marée» en faveur des candidats opposés aux communistes. Il fallut alors un long combat pour que le suffrage universel puisse être rétabli à La Réunion. Cela fut marqué notamment par la participation de journalistes qui soutenaient le pouvoir à l'Association pour le déroulement normal des opérations électorales (ADNOE). Le crime contre la démocratie était trop grand pour ne plus faire face à un rassemblement qui dépassait largement les communistes.

Mais La Réunion n'est toujours par un pays que l'on peut classer comme développé. Dans notre île, près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. C'est une conséquence du chômage de masse. Cette situation fait que le combat pour la liberté d'expression est toujours d'actualité. «Témoignages» reste toujours victime de l'ostracisme de responsables politiques qui restent opposés à la liberté de la presse à La Réunion. Ces mêmes responsables politiques profitent du non-développement de La Réunion pour faire pression sur des médias, car les collectivités en sont parmi les principaux annonceurs.

C'est pourquoi la lutte pour la liberté de la presse est une cause commune dans les îles de l'océan Indien, et notamment à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Alerte sanitaire dans notre région

300000 personnes menacées par Ebola en RDC

Une nouvelle épidémie du virus Ebola menace environ 300 000 personnes au nord-est du Congo, notamment dans la région du Nord Kivu, alerte l'ONG CARE qui se dit très inquiète. 37 cas, dont 22 ayant entraîné la mort, ont été reportés. On craint une épidémie sans précédent, du fait de la crise humanitaire et des déplacements de populations (notamment transfrontaliers) provoqués par les violences qui ravagent cette région.

« Cette nouvelle épidémie d'Ebola ne pouvait pas surgir à un pire moment. Les gens souffrent déjà des violents conflits dans la région qui les contraignent souvent à devoir fuir leur maison. Cela les rend encore plus vulnérables aux maladies et multiplie les chances que le virus ne se répande », alerte Benoit Munsch, responsable des urgences pour le bureau régional de CARE. En effet, les populations de la zone touchée, à l'est du pays, sont en proie à un violent conflit et des tensions intra-communautaires. Depuis le début de l'année 2018, plus de 92 000 congolais ont traversé la frontière pour rejoindre l'Ouganda et fuir ces violences. Une équipe d'experts de la Croix rouge est arrivée dans la ville de Beni, près de l'épicentre de l'épidémie d'Ebola dans le Nord Kivu, dans l'est de la RD Congo, indique un communiqué de presse publié mardi par l'organisation humanitaire. Le Comité international de la Croix

rouge (CICR) a indiqué qu'une équipe multidisciplinaire forte de 19 personnes et composée de volontaires et de membres du personnel de la Croix rouge de la RD Congo est mise en place. Font également partie de l'équipe, des éléments de la Fédération internationale de la Croix rouge et du Croissant rouge (International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, IFRC). Elle inclut une unité composée de neuf personnes préposées à des enterrements sécurisés et dignes, des experts en eau et en assainissement et un spécialiste en mobilisation communautaire. Certains membres ont été déployés directement à Beni pour aider dans la récente réponse contre Ebola dans la province de l'Équateur. Dr Fatoumata Nafu-Traore, directrice régionale de l'IFRC pour l'Afrique, a déclaré que «le virus Ebola est plus infectieux quelque temps après le décès. La gestion sécurisée des personnes suspectées décédées suite à l'épidémie

d'Ebola est importante pour freiner sa propagation. Cependant, pour que cette approche puisse fonctionner, elle doit être harmonisée avec les croyances et normes culturelles locales. Cela implique des discussions avec les communautés pour instaurer la confiance. Ce processus crucial fera l'objet d'une attention particulière des équipes de la Croix rouge», a-t-elle ajouté.

Les volontaires locaux de la Croix rouge sont essentiels pour freiner la propagation d'Ebola et ils seront appuyés par une équipe spécialisée de la Croix rouge en vue de mener leur travail en toute sécurité, a indiqué le CICR.

Rappelons que lors de la dernière épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, Cuba avait envoyé un important contingent de ses meilleurs spécialistes dans ce domaine. Une aide décisive dans la victoire contre la propagation de la maladie.

In kozman pou la rout

Krab i amontr son pti marsh droit

Krab, konm nout tout i koné i marsh par koté, é sa lé vré do tou tan é la pa bézoin tout in lédikasyon pou aprann bann pti krab marshé pars sa sé in n'afèr natirèl. Astèr nou lé dann in provèrb é konm mi di toultan, li néna son sans prop konm son sans figiré. An parlann sans figiré, ni pé di, mèm si ou i koné pa bien fé kékshoz ou i pé amontr out zanfan fé in n'afèr. Mi souvien in momon bann zil komor té i koné ni lir ni ékri dann la lang fransèz, mé sa la pa anpèsh aèl suiv son bann marmaye. Mèm li téi fé résite azot léson é par l'asirans son marmaye èl téi konpran si lo marmaye téi koné son léson sansa si li téi koné pa. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Au cadran de ma montre (4)

Le tableau lumineux des arrivées et des départs m'informe que le vol de 9 h 55 en provenance de Paris a du retard. L'horloge de l'aérogare fait entendre un grincement sans fin qui me fait songer au cercle d'Ouroboros, le Roi Serpent qui a la queue dans sa gueule, symbole de l'éternel retour. "En to pan : De L'Un au Tout/De L'Un, le Tout", martèle l'antique tradition païenne : le Temps s'achèvera quand les astres reviendront à leur point de départ, chaque quinze mille ans, selon le comput médiéval, alors s'inversera son cours. Comme le reflux succède au flux, il repartira dans la direction opposée : les rivières remonteront à leur source, le soleil se lèvera au couchant, les vagues naîtront de la berge, et les Titans terrasseront les dieux. Mon enfant a seule ce pouvoir de refaire le temps.

Je remonte encore les marches. Début juillet 2007, je recevais le rendu de divorce sans recommandé, sans notification. Les écritures étaient la quasi-photocopie du précédent arrêt. Un copinage guère étonnant dès lors que dans le récent livre que le Jaf écrivait en touriste sur l'Ylang-ylang, celui-ci remerciait son prédécesseur. Un juge ne contredit pas un collègue : la justice ne saurait se tromper, ça enverrait un message négatif.

J'informais aussitôt Mme la présidente de l'association Agir Ensemble qui m'avait si bien compris. Réponse : Patientez, attendez. Wait and see. Attendre quoi ? Que l'affaire soit close pour qu'elle soit nommée assesseur ? Cet été-là, ma nouvelle compagne attendait un enfant. Nous étions très occupés à la venue du bébé.

La lettre-dossier "Merci, M. Le Juge !" en témoignage de la gratitude que l'on sait au juge d'appel qui renversa le lieu de garde de ma première fille, avait été la cause d'un dépôt de plainte contre moi pour outrage. Ce Monsieur ne put guère consulter le document épais que j'envoyais en retour qu'il était déjà parti en pré-retraite. Je demandais naturellement au procureur que la plainte soit instruite, en vain. C'était un temps où la gendarmerie patrouillait régulièrement à l'angle de notre jardin, regards appuyés. Je devais être dangereux...

Les vacances d'octobre, j'étais en coup de vent à Saint-Pierre de La Réunion devant le JAF. La convocation valait diversion.

L'avocat saint-pierrois fut expéditif et

cher, ses honoraires pour lesquelles il ne fit pas grand-chose d'honorable se montèrent à 1300 euros. Elles ne lui servirent à dire qu'une seule phrase : "M. Kiya aime sa fille"... Aucun écrivain n'est payé à ce tarif-là. Faut-il préciser que ce Monsieur était bâtonnier de son barreau et médaillé de la légion d'honneur, ça pèse sur le portemonnaie. Il n'a pas même été fichu de me faire rembourser le billet d'avion de mon enfant que j'avais avancé, que je réclamais au juge puisque la grosse de jugement l'attribuait cette année-là à la mère...

Sur le bureau, je déposais toutes les plaintes en éventail en demandant à la Jaf où en était leur traitement : 2 plaintes pour non-présentation d'enfant, 3 pour violences conjugales, une autre pour escroquerie à la pension alimentaire, sans compter les dernières pour obstruction à la communication personnelle entre un père et son enfant. Je revois encore l'ahurissement de la Greffière. La juge est restée stoïque, alors mon ex-épouse, pour clore cette énumération, a annoncé fièrement : "Pour l'appel, c'est trop tard." Surprise.

Un cabinet d'avocats parisiens spécialisés dans les affaires en cassation m'apprit que ce n'était pas le cas.

Je demandais en A.R. le retour du dossier à mon ancien avocat mahorais, celui qui connaît tellement bien les lois qu'il trône encore à l'assemblée nationale, j'appris qu'il avait à cette époque maille à partir devant les tribunaux pour avoir logé insalubrement le CPE du lycée de Sada, entre autres choses. Il me renvoya un dossier 'nettoyé' : toutes les copies des pièces d'identité étaient manquantes. C'est de cette façon sans doute qu'il protège ses administrés. Je pris contact avec un autre avocat de Mayotte pour lancer l'appel. Elle accepta, encaissa, reçut le dossier. Puis silence.

Avril 2008, devant mon questionnaire, elle me demanda de contacter l'assurance de mon ancien conseil, le député-avocat, attendu que je lui avais fait part en juillet 2007 de mon opposition au rendu du divorce et qu'il n'avait pas réagi. Plutôt que de demander de l'argent, je lui indiquais préférer la vérité. Autant demander la lune, je n'eus ni l'un ni l'autre.

Par contre, elle me produisit quelque temps après un certificat de non-appel daté de février 2008...

Il s'agissait de ce qu'on nomme dans le

jargon un vrai-faux, un faux officiel, dans la mesure où sans la réception de la notification, la forclusion d'une affaire court non pas sur deux mois, mais sur deux années. J'avais d'une part reçu le jugement sans preuve de dépôt ; d'autre part, j'avais décrit le contenu de l'enveloppe à la présidente de l'association, cela montrait l'absence de cette notification.

Enfin, l'affaire était bouclée comme une bouche.

Qui avait gagné ? La bêtise, c'est la bêtise qui l'avait emporté une nouvelle fois !

Tous ces gens-là, juges, avocats, huissiers qui ont traité cette affaire, peuvent ajouter fièrement sur leur CV déjà bien rempli quelques lignes de plus : cette chronique.

J'étais dans ce hall de gare de Gillot, froid et laid, je haussais les épaules et me réfugiais dans ma lecture.

Comme Benjamin Button rajeunissait, sa femme qui prenait de l'âge n'appréciait pas : « Il y a toujours une bonne et une mauvaise façon de faire les choses (lui fit-elle remarquer). Si tu t'es mis en tête de faire autrement que les autres, je ne crois pas que je puisse t'en empêcher, mais je ne trouve pas cela très juste à mon égard ».

Button nous somme ainsi : 'Memento nasci'. Souviens-toi que tu dois renaître.

Je levai les yeux un instant.

Le temps est passé depuis, que reste-t-il de ces moments ? Des souvenirs. Plutôt, de mauvais souvenirs, c'est-à-dire rien.

Un ami me disait d'un air désolé, en me mettant la main sur mon bras : - Faut bien faire confiance en Dieu...

Tout ce temps de foutu. Il n'en restait rien - ou plutôt, si : il me restait ma fille.

La porte métallique du débarquement s'ouvrit alors. L'aiguille de l'horloge se remit à battre.

- Boujour p'pa, me fit-elle. Qu'est-ce que tu lis de beau ?

J'hésitais. - Du Boris Vian, ma chérie...

Tiens-toi bien, il écrit ça :

« Un jour, il y aura autre chose que le jour

Une chose plus franche qu'on appellera le jodel... »

Elle me regarda, étonnée, et me dit, sa valise à la main : - Papa, parle-moi du Jodel...

Jean-Baptiste Kiya

Oté

In forum zordi pou domin in l'antant gagnan-gagnan dann l'oséan indien

Solèye la fine lav son pyé. Lo zour i tard pa pou tak baro. Nout tête spandan i arète pa travaye. Sé l'èr ni majine kosa nou la fé zordi, kosa ni sava fé asoir, kosa i trakas anou é kosa i trakas pa nou. Souvan dé foi, kan i ariv sètèr isi, nout kor i ramoli in pé konm si li téi vé amorti in pé la fatig li la gingn dann la zourné.

Mi pans, pou désèrtin, l'èrla lé bon pou fé in sort l'égzaminn konsyans. Lé bon pou ropass in pé sak nou la fé, épi sak nou la pa fé, in manyèr pou oir si nou la fé sak ni dové fèr... L'èrla néna in bon dalon i apèl amoin pou fé son romark dsi lo « oté » la pass dann zoinal zordi... Mi yèm bien kan li apèl amoin pou dir amoin sak li pans é mi èmré in pé tout nout bann kamarad épi dalone-dalon i apèl amoin pou dir amoin zot osi kosa zot i anpans an bien konm an mal.. Késtyon li la poz amoin asoir, pou moin sé in késtyonn d'fon .

Li la dmann amoin si forum la spass Tana avèk konm klé d'sol la solidarité avèk bann shagosien, si sa va ansèrv La Rényon. Zot i oi la pa in késtyon anlèr, mé in késtyon difisil pou réponn. Mé konm l'om la gingn in mémoir avèk la natir, moin la pans di ali in n'afèr. Ala lo zafèr : kan nout parti té solidèr bann patriyot vietnamien, sansa bann patriyot alzérien - épi d'ot bien sir !- d'aprè li sa la ansèrv La Rényon sansa non ?

Lété nout devoir é nou la fé nout devoir. Pétète sa la pa ansèrv lo pèp rényoné, pétète ! Mé kan sé out devoir i fo ou i fé ali konm nout parti épi bann demokrat rényoné la manifèst z'ot solidarité avèk bann pèp dan la lite. Kisoï bann vietnamien ! Kisoï bann zalzérien ! Kisoï bann pèp l'afrik di sid ! Kisoï ankor Mozambik, l'Angola, Guinée-kap vèr ! Kisoï ankor Kuba.

... Myé ksa, mi pans laba Mada, nou la fé in paryaz dsi l'avnir : dévlop la solidarité rant bann pèp l'oséan indien, dévlop l'antant, pou konstrui in l'union rantre nou. Konm i di in l'union gagnan-gagnan ! In forum zordi, pou fé domin, in lantant gagnan-gagnan pou bann pèp l'oséan indien.

Justin